

Sablonet s'est noblement, mais imprudemment, offert à la mort. Dervieu du Villars, jadis l'idole de la foule, est aujourd'hui honni de tous les honnêtes gens pour son insouciance inconcevable.

On s'adresse à M. de Chênelette (1). Son courage, son intelligence, « son activité infatigable », sa loyale indépendance lors d'un procès militaire resté célèbre (2), semblaient assurer le plus heureux choix. Mais le vaillant officier refuse. Il n'a jamais su cacher son attachement au régime disparu (3); il ne veut pas compromettre ses compatriotes.

M. des Echerolles, pressenti à son tour, s'excusait pour le même motif.

Ce fut après l'échec de ces premières démarches que l'on songea au lieutenant-colonel Perrin de Précý. Dans cette nouvelle circonstance, ne pourrait-on pas constater une fois encore l'influence de nos Julliaciens? Ce nom d'abord ne leur était pas inconnu. Plusieurs d'entre eux, certainement, n'avaient pu oublier un parent de leur futur général, le

(1) M^{lle} DES ECHEROLLES: *Une famille noble sous la Terreur*, in-12, Paris, Plon, 1881, p. 74.

(2) Le régiment d'artillerie de Strasbourg avait formé en 1778, pour la défense éventuelle de la Corse, une brigade commandée par M. Capriol de Péchassant. Lorsqu'elle rentra en 1783, on constata un déficit dans la caisse du corps. Le capitaine de Chênelette, nommé rapporteur, avait démontré l'innocence du quartier-maître injustement accusé et la culpabilité de l'officier supérieur (BALLEYDIER, I, 281).

(3) « En 1789, ledit Chênelette était gros major du régiment de « Toul artillerie. Il amena à Paris le premier bataillon dudit régiment « qui resta logé à l'Hôtel des Invalides jusqu'au 6 juillet 1789. Le « bataillon était consigné pour foudroyer Paris, ce que Jambon « empêcha et a signé. » (*Arch. mun.* Liasse des dénonciateurs et des dénoncés).